



## Relevé de décision

Comité Directeur - Samedi 17 juin 2017 - Paris

Le Comité Directeur de la Fédération Française de Savate boxe française & DA, lors de la séance du 17 juin 2017 à Paris après avoir délibéré,

## DÉCIDE

### **1. Approbation du CR de la réunion de comité directeur du 25 mars 2017- Paris**

*Approuvé à l'unanimité.*

### **2. Confirmation du vote par internet du budget réalisé 2016 et le budget prévisionnel 2017**

*Approuvé (confirmé) à l'unanimité*

### **3. Vote augmentation du tarif de ré-affiliation des clubs de 100 à 110 euros**

Les demandes de ré-affiliation n'ont pas subi d'augmentation depuis huit ans.

Il est proposé une augmentation de 10 euros. A partir de la saison prochaine 2017/2018, le montant de la ré-affiliation sera de 110 euros.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **4. Vote des différents règlements (intérieur, code des cadres techniques, disciplinaires, disciplinaire contre le dopage, arbitrage, compétitions)**

Les règlements ont été envoyés à tous les membres du CD pour lecture et avis.

Un exemple de modification : DTD devient CTD Cadre Technique Départemental (cf : code des cadres techniques et sportifs)

Les différents règlements des codes : intérieur/disciplinaire/disciplinaire contre le dopage/code des cadres techniques et sportifs/statuts et règlement intérieur/CNCCB : Approuvé par AG ext. du 01/10/2016, ont été

*Approuvés à l'unanimité.*

Le règlement arbitrage proposé avec les modifications (cf. documents joints) est

*Approuvé à l'unanimité.*

### **5. CNSF : Voter les propositions des modifications de l'Open National de Savate Forme Philippe SUISSE**

La Commission nationale Savate forme propose de revoir le contenu de la formation Moniteur Savate Forme en proposant quelques modifications. Ci-dessous les propositions de la commission nationale savate forme pour validation à ce comité directeur :

- Travail sur la révision de l'UC2 avec commission formation et DTN :

*Approuvé à l'unanimité*

- Modification de l'appellation Savate Forme :

*Refusé à la majorité*

- Série 1 : Augmentation du rythme minimum requis à 135 BPM :

*Approuvé à l'unanimité*

- Vacation ou indemnisation de 50 euros par membre du jury lors de l'Open National Savate Forme :

**Approuvé à l'unanimité**

- Remplacement des 10 euros d'inscription par personne par une caution de 120 euros par équipe :

**Approuvé à l'unanimité**

- Mise en place de 4 stages dans 4 zones différentes :

**Approuvé à l'unanimité**

- Réalisation d'une vidéo promotionnelle en collaboration avec la canne et la savate défense :

**Approuvé à l'unanimité**

## **6. CNC : Voter les propositions du règlement des compétitions Yvon NUGEL**

La commission nationale des compétitions propose les modifications suivantes :

- Au vu du nouveau découpage territorial, adapté pour les compétitions :

1 sélectionné par ligue et 2 pour l'Île de France :

**Approuvé à la majorité (1 abstention)**

- Interdiction à des tireurs d'une même fratrie de s'inscrire dans un championnat de la même catégorie de poids en combat : **Approuvé à la majorité (1 abstention)**

- Oter l'interdiction faite aux élites A et Juniors de participer aux championnats de France Assaut :

**Non à la majorité (5 Pour, 9 Contre, 3 abstentions)**

- « Championnat de France Technique M/F » : changement de nom en « Championnat de France Assaut M/F » :

**Approuvé à l'unanimité**

- Championnat de France Assaut : pesée le vendredi, sur le weekend de Pâques, finales incluses :

**Approuvé à l'unanimité**

- Championnat de France Espoir Féminin : demande d'ouverture aux vétérans :

**Approuvé à l'unanimité**

- « Championnat de France Espoir Féminin » : Changement de nom en « Championnat de France Combat Féminin 2<sup>e</sup> série » :

**Approuvé à l'unanimité**

- Création d'un championnat de France Combat 2<sup>e</sup> série Masculin (ouvert aux séniors et vétérans, titulaires du gant jaune) :

**Approuvé à la majorité (1 abstention)**

- « Tournoi de France » : changement de nom en « Open de France » :

**Approuvé à l'unanimité.**

## **7. CNJ : Voter les propositions des modifications des compétitions Jeunes Isabelle COQUIARD**

Proposition de modification du règlement des compétitions Jeune :

- Article 3.6 Catégorie de poids, tolérance 500 grammes : exemple catégorie 60 à 65 kg : un tireur est pesé à 59,4 kg, il est forfait, un tireur est pesé à 59,5 kg et au-dessus, il peut participer.

**Approuvé à l'unanimité**

- Article 10 concernant la pesée : « le forfait de poids est prononcé si la limite inférieure de la catégorie n'est pas respectée dès la première pesée **en tenant compte de la tolérance** »

**Approuvé à l'unanimité**

## **8. Aide fédérale pour les organisateurs des finales Elite A**

Une question se pose sur les droits d'organisation demandés aux organisateurs.

Dans le cadre du développement, il est proposé de supprimer les droits d'organisation pour les demi-

finales et finales Elite A.

*Approuvé à l'unanimité*

### **9. Réflexion sur l'aide fédérale des Comité Départementaux ne participant pas à l'assemblée générale fédérale**

Beaucoup de comités départementaux ou ligues bénéficient d'aides fédérales mais n'assistent pas en majorité aux assemblées générales fédérales.

Il est proposé de pénaliser de 25% les reversions aux comités départementaux qui ne sont pas représentés à l'assemblée générale.

Ces 25% seront redistribués aux autres comités départementaux présents.

*Approuvés à l'unanimité*

### **10. Validation des comités départementaux et ligues**

Reste à valider les comités départementaux du : 19, 29, 38, 47, 62, 72, 95.

Sont également à valider à ce jour les ligues suivantes : Normandie, AURA, Guadeloupe, Bretagne, Hauts-de-France, Grand-Est.

*Approuvé à l'unanimité*

Les propositions de nomination des DTD et des DTL par le directeur technique national (cf. tableau) sont

*Approuvés à l'unanimité.*


### **11. DTN Thierry MARDARGENT**

 Haut Niveau

Présentation définitive des EQF Combat (senior et junior) H et F et Assaut (senior) H et F

PPF avec nouvelles listes ministérielles de sportifs :


- Présentation des nouvelles listes qui seront mises en application au 1er novembre 2017:
  - Liste des sportifs de « haut niveau » (SHN)
  - Liste des sportifs « collectifs nationaux » (SCT)
  - Liste des sportifs « espoirs » (SE)
  - Programme d'accession avec deux dispositifs (Collectif avenir pour les minimes G et F Collectif horizon 2020/2024 pour les cadets et les juniors 1er année G et F)

 Formation : BP 2017/2018

Pour la saison 2017/2018, 4 BP devraient voir le jour :

Marseille (FD), Toulouse (FD), Lyon (FD) et Chatenay Malabry (CREPS IDF)

Projet pour 2018 : demande d'habilitation pour le DE JEPS

 Développement : action avec le CHU de Nantes

 Équipe Technique Fédéral :

Validation des propositions de nomination des DTD et DTL

### **12. Fédération : info sur -l'achat de la cave Le Président - restructuration fédérale :**

- Dans l'immeuble où se situe le siège de la fédération, une cave d'environ 23m<sup>2</sup> est disponible. A l'A.G de la copropriété, celle-ci a voté à l'unanimité en faveur de la fédération pour l'achat de cette cave.

Sous réserve de validation lors de l'assemblée générale fédérale du 18 juin 2017, l'achat de cette cave sera confirmé.

- Le Président Joël DHUMEZ informe les membres du comité directeur qu'une réorganisation, voire une restructuration de la fédération est nécessaire afin de suivre l'évolution de celle-ci et d'effectuer les remplacements nécessaires de personnels.

Les membres du comité directeur soutiennent et donnent leur accord au Président pour la poursuite de ces actions.